



VOUS DEVEZ RÉPONDRE À L'ENQUÊTE RESSOURCES*



Vous venez ou allez recevoir sous enveloppe, une enquête qui demande que vous précisiez votre situation familiale, professionnelle et vos ressources. Il est obligatoire que chaque locataire réponde à cette enquête et la retourne correctement complétée et accompagnée des pièces justificatives avant le mardi 22 mars par voie postale sous enveloppe T (l'enveloppe T remplace le timbre et le retour de l'enquête est donc gratuit pour vous).

Cette enquête est réalisée chez chaque bailleur. C'est imposé par la loi pour connaître précisément qui habite dans les HLM. C'est aussi l'occasion pour Plaine Commune Habitat d'identifier les locataires éligibles à l'APL ou à l'AL et ne bénéficiant, pourtant, pas encore de leurs droits. Un n° de téléphone gratuit depuis un poste fixe, est à votre disposition : 0 800 80 08 93 où un conseiller pourra répondre à vos questions et vous aider à remplir l'enquête. C'est aussi auprès de ce conseiller que vous pourrez demander un nouvel exemplaire de l'enquête au cas où vous l'auriez égarée ou non reçue.

* Dite « OPS » : Occupation du Parc Social

À SAVOIR

La loi impose aux organismes HLM l'enquête OPS* pour renseigner le « rapport national sur l'occupation du parc et son évolution ». Cette enquête peut aussi servir chez d'autres bailleurs à calculer le surloyer chez les locataires concernés. Mais soucieux de conserver la mixité sociale de son parc et ne pas alourdir le budget logement de ses locataires, le patrimoine de Plaine Commune Habitat n'est plus soumis au surloyer. En 2014, grâce à l'enquête ressources, une centaine de locataires qui ne bénéficiaient pas de l'APL ont vu leur dossier étudié et sont devenus bénéficiaires d'une allocation logement.



Votre téléviseur est-il prêt pour le passage en Haute Définition ?

Le 5 avril 2016, la Télévision Numérique Terrestre (TNT) évolue pour permettre la diffusion des programmes en Haute Définition (HD) sur l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT, avec une meilleure qualité de son et d'image.

Comment vérifier que votre téléviseur est prêt ?

Il faut vérifier, avant la date du 5 avril, que votre TV est compatible HD.

Si votre téléviseur n'est pas compatible il n'est pas nécessaire de le changer, mais il faut acheter un adaptateur compatible TNT HD (à partir de 25 euros dans le commerce).

Que se passe-t-il le 5 avril ?

Un réglage de votre téléviseur compatible HD sera nécessaire pour retrouver l'ensemble de vos chaînes avec une qualité HD en lançant une recherche et mémorisation des chaînes à partir de la télécommande de votre TV ou de l'adaptateur, le cas échéant.

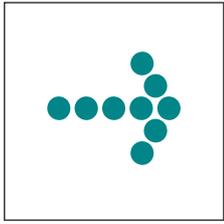


+ D'INFO

www.oph-plainecommunehabitat.fr
ou www.recevoirlatnt.fr

ou en appelant le 0970 818 818

(du lundi au vendredi de 8h à 19h – appel non surtaxé)

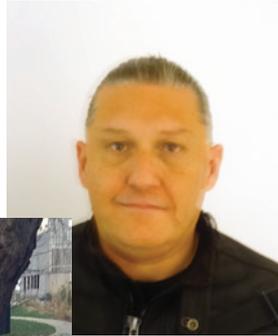


LES VISAGES DU CLUB

Ils sont à la tête du club des locataires, élus en décembre 2015 et avec, déjà à leur actif, un conseil d'administration et plusieurs réunions de travail pour définir les offres que proposera le club des locataires et qu'ils espèrent prochainement pouvoir rendre concrètes pour les locataires. Faisons les présentations :

Roselyne Le Floch, présidente

« Adhérente de l'ALCPS depuis 1970 et présidente de cette même association depuis 2002, je suis devenue Présidente du Club des locataires le 13 janvier dernier. C'est une nouvelle occasion de montrer mon profond engagement : je suis une battante et je pars avec toute mon énergie pour réussir ce challenge ambitieux et constituer cette chaîne de solidarité. »



Mike Barcellino, secrétaire

« Dionysien depuis 3 générations, je suis passionné par le patrimoine culturel de Saint-Denis. C'est pourquoi j'ai fondé il y a 3 ans l'association CATOLACUS (Nom antique de la ville de Saint-Denis) et que dans le club, en plus d'en être le secrétaire, je suis le référent de la commission culture. »

Lydie Lequette, vice présidente

« Agée de 27 ans, mère de 3 enfants et présidente d'une amicale des locataires, je m'investis pour ma ville et pour renouer le contact entre les anciens et la jeunesse. En tant que vice présidente des membres du club des locataires, je tiens à mettre à profit ma motivation et mes idées pour mener à bien ce projet qui fera avancer, j'en suis sûre, la solidarité intergénérationnelle. »



Aicha Mounni, trésorière

« Être bénévole, pour moi, c'est un engagement. Je suis fière d'avoir été élue à la fonction de trésorière du Club des Locataires et je ferai mon maximum pour remplir au mieux ma mission. J'ai toujours souhaité faire du bénévolat et apporter ma contribution au bien de tous et cet engagement m'en donnera les moyens »



« Le projet de club vise à offrir des biens et des services à des conditions privilégiées aux locataires de Plaine Commune Habitat, sur le modèle d'un comité d'entreprise. »



Vous souhaitez + d'infos et/ou vous voulez vous impliquer dans ce projet : retrouvez le bulletin d'adhésion sur oph-plainecommunehabitat.fr ou contactez Sofia Boutrih : sboutrih@plainecommunehabitat.fr / 01 48 13 62 37

À SAVOIR

HAUSSE DU CHAUFFAGE



« À la demande des amicales et de nombreux locataires dionysiens, Plaine Commune Habitat a procédé à un ajustement à la hausse des températures dans les logements équipés de chauffage collectif. Cette hausse doit néanmoins rester mesurée car elle a aussi pour conséquence une augmentation des charges acquittées par les locataires. »